

**EXAMEN PROFESSIONNEL D'AVANCEMENT DE GRADE
D'ASSISTANT TERRITORIAL DE CONSERVATION DU PATRIMOINE
ET DES BIBLIOTHÈQUES PRINCIPAL DE 1^{ère} CLASSE**

SESSION 2026

ÉPREUVE DE NOTE

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

Rédaction d'une note, à l'aide des éléments d'un dossier portant sur la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt.

Durée : 3 heures

Coefficient : 1

SPÉCIALITÉ : DOCUMENTATION

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce sujet comprend 25 pages.

Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend le nombre de pages indiqué.

S'il est incomplet, en avertir le surveillant.

Vous êtes assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 1^{ère} classe au sein du service de documentation du département de Culturedep.

Nouvellement nommée, la directrice générale des services souhaite saisir au mieux les enjeux des métiers de l'information-documentation, dans un contexte d'évolutions constantes.

Aussi, elle vous demande de rédiger à son attention, exclusivement à l'aide des documents joints, une note relative à la place de l'adaptabilité professionnelle dans le métier de documentaliste territorial.

Liste des documents :

- Document 1 :** « Documentation : pour ses 30 ans, Interdoc parle surtout d'avenir » - *archimag.com* - 17 octobre 2023 - 3 pages
- Document 2 :** « L'adaptabilité professionnelle, le soft skill n°1 dans un monde qui change » (extraits) - *formation.lefebvre-dalloz.fr* - 23 octobre 2024 - 3 pages
- Document 3 :** « De Gutenberg à ChatGPT : documentalistes augmentés » - *transformation-digitale.info* - 2025 - 6 pages
- Document 4 :** « Documentaliste : crise ou transformation du métier ? » - *Archimag guide pratique n°75* - 2023 - 2 pages
- Document 5 :** « Documentaliste » - *CNFPT* - Répertoire des métiers - Consulté le 9 janvier 2026 - 4 pages
- Document 6 :** « Bibliothécaire, documentaliste et data : vers un nouveau métier ? » - *archimag.com* - 23 septembre 2025 - 3 pages
- Document 7 :** « Adaptabilité, adaptation » - *larousse.fr* - 1 page
- Document 8 :** « Invitation aux journées d'étude d'Interdoc, les 16 et 17 octobre 2025 » - *Interdoc* - 5 septembre 2025 - 1 page

Documents reproduits avec l'autorisation du C.F.C.

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.

Documentation : pour ses 30 ans, Interdoc parle surtout d'avenir

Les 8 et 9 juin 2023, Lyon accueillait les 30 ans d'Interdoc, l'association des documentalistes territoriaux. La soixantaine de participants a pu échanger autour de l'évolution du métier des dernières décennies. Et, partant des tendances actuelles, le groupe a cherché à se projeter sur l'avenir, empreint d'optimisme et d'adaptation !

Archimag.com - Le 17/10/2023 (Mis à jour le 26/02/2025) Aurélie Billy-Tobelem Geneviève Vazette et Emmanuel Duchêne



Les échanges nourris lors des journées Interdoc de juin 2023 ont permis d'identifier les grands enjeux d'une documentation à valeur ajoutée et de dessiner les contours de la fiche de poste du documentaliste du futur. (Interdoc)

Les 30 ans d'Interdoc ont d'abord été l'occasion d'interroger les adhérents sur les évolutions du métier depuis leurs premiers pas dans la profession. Certains ayant commencé au début des années 1980, les réponses ont bien montré comment chaque décennie a connu une innovation impactant les pratiques.

Flashback sur l'évolution des pratiques

Ainsi, dans le monde très matériel d'avant 1990, dominant le papier, les fiches, les classeurs, la photocopie et les ciseaux, pour des sollicitations quasiment toutes en présentiel. Vient ensuite l'informatisation, après 1990, qui permet de dématérialiser les notices ainsi que les fiches d'emprunt et de produire des bases et des supports documentaires de meilleure facture.

Grande révolution, l'arrivée d'internet en 2000 bouleverse les pratiques, effraye certains, mais surtout ouvre d'énormes opportunités à ceux qui vont savoir le maîtriser. Les bases en ligne, les agrégateurs et les moteurs de recherche se généralisent alors que les systèmes d'information documentaires, avec notamment les portails web et les alertes par e-mail, favorisent encore la diffusion.

Dans cette lignée vient le temps des réseaux sociaux et des outils collaboratifs en 2010, avec la place importante des compétences communicationnelles qu'il faut développer.

Début 2020, la crise sanitaire du Covid-19 aboutit à la quasi-généralisation des accès numériques à l'information, alors que la visioconférence contribue toujours davantage à la virtualisation des échanges. Et aujourd'hui, c'est l'intelligence artificielle (IA) qui n'a pas fini de modifier encore le métier de documentaliste !

Un métier en adaptation permanente

Fondamentalement, le rôle des documentalistes - comme leur ADN (recueillir, traiter, diffuser) - n'a pas changé, mais toutes ses dimensions se sont élargies (démultiplication des sources, outils plus performants, portails documentaires et veille par messagerie), alors que le lien physique avec l'utilisateur s'est distendu.

Les nouvelles compétences techniques ont concerné le recours à la bureautique, aux bases de données documentaires, à la recherche en ligne, aux supports de communication et de formation. Les "soft skills" ont progressé en matière de médiation, de formation, de synthèse et d'animation de communautés. Beaucoup disent exercer le même métier tout en s'étant adaptés en permanence à la nouvelle donne technologique.

Ce flashback, illustré par de nombreux témoignages, a été complété par l'intervention de l'Enssib, qui a présenté son offre de formation et la manière dont les programmes se sont adaptés aux compétences nouvelles des professionnels, pour coller au mieux aux besoins qui évoluent.

Une documentation à valeur ajoutée

De tous ces échanges ressortent trois principales tendances autour d'une documentation à haute valeur ajoutée :

- le recentrage de l'activité sur une expertise sur les sujets (analyse, benchmark, contextualisation) en se libérant des tâches administratives, mais aussi sur des veilles automatisées, après avoir rendu les utilisateurs autonomes sur les outils,
- la maîtrise des technologies, au-delà de l'outillage de veille et de diffusion, avec l'impact de l'arrivée de l'IA (ChatGPT en tête) : il s'agit de comprendre son fonctionnement pour maîtriser toutes ses opportunités,
- s'assurer par là même de la fiabilité des informations, être le garant de la valeur documentaire recueillie.

Dans tous les cas, on note bien un ancrage plus marqué des documentalistes dans les équipes projet et dans les travaux collaboratifs.

La fiche de poste du documentaliste du futur

L'exercice suivant proposé aux adhérents a été de se projeter en 2040, pour imaginer la fiche de poste d'un documentaliste du futur...

Ce dernier se voit embauché dans un monde plutôt virtuel de la documentation, absorbant les dernières innovations (casque, lunettes, métavers, tablette et ordinateur portable multiusage) : accessible partout, sur des supports multimédia (son, vidéo, graphismes...), ultra-personnalisé et avec aussi une dimension importante en termes de vérification des faits et de l'information (fact-checking).

Le contrôle des technologies, le retour de l'humain (même très connecté) et l'importance des données plus que du document semblent des enjeux forts.

La vision du futur des documentalistes présents à cet évènement se résume par le terme "intégré" : intégré dans les projets, intégré dans le collectif, intégré dans les technologies et intégré dans le monde et dans l'avenir. De quoi faire réfléchir !

Il était une fois les "docos" : retour sur 30 ans d'évolution... et après ?

L'enquête réalisée par Interdoc auprès de ses adhérents a été mise en image par un facilitateur graphique qui a, pour l'occasion, créé un sympathique personnage : le "doco" (comprenez "le documentaliste" !).

Celui-ci a traversé les décennies jusqu'à aujourd'hui, en passant du "doco papyrus" (avant 1990), au "doco informaticus" (jusqu'en 2000), puis par l'étape du "doco internetus" (jusqu'en 2010), pour arriver au "doco communicatus" (en 2020), et finir par le "doco digitalens" (depuis 2020).

Pour 2030-2040, les adhérents se sont prêtés au jeu de se projeter sur un "doco integratus", humain, agile, hybride et ayant le don d'ubiquité !

Interdoc, kézako ?

Association des documentalistes de collectivités territoriales (régions, départements, métropoles, villes et autres intercommunalités), Interdoc rassemble aussi des services de documentation d'autres établissements publics qui en sont proches.

L'association a pour vocation première de favoriser les échanges entre professionnels en leur permettant de participer à des journées d'étude, de suivre des formations, de partager des expériences ou des documents de travail.

Sa deuxième vocation est de mutualiser en proposant au collectif un catalogage partagé, un extranet qui favorise les échanges en ligne, un thésaurus, des réductions auprès des éditeurs...

Interdoc s'attache enfin à faire connaître ce métier, à créer du lien avec les écoles et structures de formation et à œuvrer à l'adaptation permanente des compétences des agents des collectivités territoriales face aux évolutions de l'univers de la documentation, sans cesse en mouvement.

Aurélie Billy-Tobelem (Département d'Indre-et-Loire), Geneviève Vazette (Métropole de Lyon) et Emmanuel Duchêne (Département du Morbihan)

L'adaptabilité professionnelle, le soft skill n°1 dans un monde qui change

formation.lefebvre-dalloz.fr - Mis à jour le 23 octobre 2024

Le 21^e siècle est celui de l'accélération digitale et de l'innovation technologique en continu. Celui de la diversification des missions pour une même fonction et des environnements professionnels en mutation. Pour relever ces défis, une compétence s'avère clé : l'adaptabilité professionnelle. Sur quoi repose-t-elle et comment la développer ? Peut-on s'adapter au changement sans douleur ?

Adaptabilité professionnelle : de quoi parle-t-on ?

Commençons par une définition proposée par le Professeur Mark Savickas en 1997 : « On nomme *adaptabilité professionnelle* l'ensemble des ressources et moyens mobilisables par un individu pour explorer les possibilités, prendre des décisions et planifier des actions en vue de réaliser des objectifs professionnels ». Bien cerner cette notion et la compétence qui en découle implique de partir du monde de l'entreprise, en évolution permanente : de nouvelles régulations remplacent les anciennes voire parfois se juxtaposent ; les injonctions sont incessantes ; les changements de stratégie se multiplient. L'agilité des managers face au changement devient clé pour la survie des organisations.

Pour l'ensemble des collaborateurs, l'adaptabilité professionnelle se fait décisive en vue d'assurer employabilité et bien-être. La coach et ex-formatrice (...) Lorraine D'Huart ^[1] insiste pour sa part sur la dimension de réactivité et d'autonomie induite par l'adaptabilité professionnelle. « Il s'agit d'accepter l'évolution de certains paramètres au fur et à mesure, et de développer son propre mode d'ajustement.

Certaines choses peuvent être contrôlées, d'autres seront mises en place au fil des évolutions. Les priorités changent et chacun doit pouvoir réactualiser les siennes à son niveau. » Concrètement, comment nos capacités d'adaptation sont-elles challengées ? Sachant que nous en disposons tous, « bien que nous soyons sans doute davantage *câblés* pour conserver nos habitudes que pour changer ^[2] ». La résistance au changement est un mécanisme naturel.

La mise en œuvre de nouvelles méthodes organisationnelles, le fait de fixer de nouveaux objectifs ou la nécessité de maîtriser de nouvelles compétences techniques ou interpersonnelles, viennent *rencontrer* nos valeurs personnelles, nos sources de motivation, nos compétences ou nos préférences comportementales. Cela peut donner lieu à un antagonisme profond générateur de stress. Nous déployons alors des stratégies défensives [3] pour *nous protéger* du changement.

Partageons à ce stade une *grille d'analyse* ^[4] de l'adaptabilité professionnelle. Plusieurs « étapes » vont concourir à l'atteinte de l'objectif final – intégration de nouvelles pratiques, maîtrise de nouveaux outils, etc.

- **La première consiste à situer le changement attendu dans une perspective de sens. Elle nécessite la mobilisation de nos capacités cognitives et affectives ainsi qu'une prise de recul.**
- **La deuxième conduit à « se reconnaître » et à se positionner par rapport au changement. De quelles ressources disposons-nous pour agir dans un contexte**

de changement ? Que devons-nous développer ? Quel sera le positionnement cohérent avec ce qui nous anime ?

- **La troisième porte sur l'identification de solutions et leur mise en œuvre. Nous sommes alors capables de nous concentrer sur les actions à mener et d'y mettre toute notre énergie.**

Connaître cette grille, répondre aux questions personnelles qu'elle nous pose, permet d'adopter une stratégie positive face à une situation ou injonction donnée. Selon les cas, nous procéderons par convergence (en faisant des compromis et en nous attachant à ce qu'il est possible de faire), par assimilation (en demandant de l'aide pour résoudre ce que l'on ne sait pas faire et du soutien émotionnel pour retrouver de l'énergie) ou par accommodation (en éliminant les facteurs de stress externes, en se ménageant des respirations et en activant l'entraide durant la période difficile). En cas de divergence, nous tenterons d'interpréter la situation autrement, de trouver des solutions alternatives tout en formant des alliances.

Plusieurs soft skills jouent un rôle clé dans l'ajustement au changement

Pourquoi est-il si délicat de modifier nos réactions face au changement ? C'est sans doute parce qu'elles résultent d'émotions. Or, combien sommes-nous à véritablement maîtriser leur langage ? En nous permettant d'identifier nos propres émotions et celles des autres, de recourir à des émotions-ressources ou de répondre de façon appropriée à tel ou tel comportement, l'intelligence émotionnelle constitue l'un des socles de l'adaptabilité professionnelle. D'autres compétences entrent en jeu :

- **La connaissance de soi ;**

Il s'agit là d'un autre socle de l'adaptabilité professionnelle. Comment parvenir à s'adapter si l'on ignore les valeurs personnelles et sociales, les schémas et les croyances qui nous guident ?

- **L'ouverture d'esprit et la curiosité ;**

Aptitudes plutôt que compétences à part entière, elles peuvent néanmoins se muscler ! Plus on pratique, plus elles performant !

- **L'affirmation de soi ;**

Décisive pour protéger notre intégrité et in fine notre santé, dans un contexte d'injonctions réitérées, elle implique de prendre soin de soi. Nous pouvons l'accroître en nous entourant (relations interpersonnelles) et en capitalisant sur nos réussites, petites ou grandes.

- **La capacité d'apprendre à apprendre.**

Cette dernière s'avère indissociable de l'adaptabilité professionnelle ; l'une n'existe pas sans l'autre. Apprendre à apprendre permet de rester en contact, en permanence, avec ce qui nous entoure. Pour les managers, il est indispensable de faire preuve d'écoute active vis-à-vis de leurs équipes. Impossible en effet de déployer les leviers managériaux appropriés sans être connecté à celles-ci.

Côté managers : l'adaptabilité professionnelle permet de développer un mode de management stimulant

(...) Le manager joue le rôle de *tampon* entre l'organisation et les individus. Il doit faire preuve d'adaptabilité professionnelle pour soutenir à la fois la politique de l'entreprise, ses changements incessants, et les besoins légitimes des salariés. La vision qu'il est capable de porter et de communiquer nourrit le sentiment d'appartenance de ses équipes. « Celles-ci sont souvent constituées de jeunes collaborateurs qui ont besoin de cadres etc. et de moins jeunes qui, dans un environnement en constante évolution, ne sont plus les *experts* qu'ils étaient auparavant. » Tous doivent être accompagnés, motivés, disposer d'objectifs clairs en vue d'un engagement plein et entier. (...)

Appartenant à la grande famille des soft skills, l'adaptabilité professionnelle se nourrit de plusieurs d'entre elles. Si nous ne sommes pas tous équipés de manière identique à cet égard, chacun de nous peut la – et les – développer. Charge à l'entreprise d'offrir un cadre suffisamment sécurisant pour les managers et collaborateurs afin qu'ils puissent y procéder. Charge à elle également d'identifier cette dimension comme l'une des priorités des prochaines années en vue d'accroître la performance.

[1] Formatrice, Lorraine D'Huart est à la fois consultante, coach, animatrice et thérapeute comportementale.

[2] Citation du coach Claude Bouyer.

[3] Exemples de stratégies de défense : ignorer le problème ; ruminer ses idées ; se réfugier dans la plainte ; éviter les contacts ; se faire des reproches ; se montrer agressif.

[4] Grille conçue par Corinne Prost, HEC Montréal.

De Gutenberg à ChatGPT : documentalistes augmentés

transformation-digitale.info - 2025

Dans les couloirs feutrés de la Bibliothèque nationale de France, une révolution silencieuse s'opère. Les algorithmes d'intelligence artificielle scrutent désormais les millions de documents numérisés, identifiant automatiquement les manuscrits anciens et enrichissant les métadonnées [1]. Cette transformation ne se limite pas aux prestigieuses institutions nationales : elle touche l'ensemble des métiers de la documentation, des bibliothèques publiques aux centres de documentation d'entreprise.

L'IA occupe une place de plus en plus centrale dans la transformation des métiers de l'information documentaire. Loin d'être une simple évolution, elle représente une transformation majeure dans cet écosystème [2]. Cette mutation soulève des questions fondamentales : comment les documentalistes et bibliothécaires peuvent-ils naviguer dans cette nouvelle ère technologique ? Quelles opportunités s'ouvrent à eux, et quels défis devront-ils relever ?

1. Cinq transformations concrètes à l'œuvre

1.1. La transformation de la recherche documentaire

Imaginez Marie, documentaliste dans un centre de recherche médicale. Autrefois, elle passait des heures à parcourir manuellement des dizaines d'articles scientifiques pour identifier les études pertinentes sur un nouveau traitement. Aujourd'hui, elle utilise des outils d'IA capables d'analyser en quelques minutes des milliers de publications, d'extraire les informations clés et de proposer des synthèses structurées. Cette transformation illustre l'un des impacts les plus visibles de l'IA sur les métiers de la documentation.

1.2. L'automatisation du catalogage et de l'indexation

Dans les bibliothèques, l'IA révolutionne les tâches traditionnelles de catalogage. Les systèmes de reconnaissance optique de caractères (OCR) alimentés par l'IA permettent désormais de numériser et d'indexer automatiquement d'anciens ouvrages. À la BnF, par exemple, plus de 40 millions de documents de multiples natures (livres, manuscrits, cartes, partitions, objets, documents sonores et jeux vidéo) dans les magasins physiques de la Bibliothèque, près de 9 millions de documents numérisés et accessibles dans Gallica [1] bénéficient de ces nouvelles technologies pour améliorer leur accessibilité.

1.3. La personnalisation des services aux usagers

L'IA enrichit la relation entre les professionnels de la documentation et leurs usagers. Disponibles 24h/24, les assistants conversationnels prennent en charge les questions courantes et fluidifient l'accès à l'information, libérant les documentalistes pour la médiation, l'accompagnement sur mesure et des missions à forte valeur ajoutée. À l'image des plateformes de streaming, des systèmes de recommandation suggèrent des ressources pertinentes à partir de l'historique et des préférences de chacun, multipliant les découvertes utiles et personnalisées.

1.4. L'évolution de la veille informationnelle


L'IA accélère la transformation de la veille et de la recherche d'information [3]. Les outils de veille automatisée peuvent surveiller en continu des milliers de sources, identifier les tendances émergentes et alerter les documentalistes sur les informations critiques. Cette capacité de traitement massif et en temps réel redéfinit complètement les pratiques professionnelles dans ce domaine.


1.5. Impact spécifique dans les bibliothèques universitaires


Les bibliothèques universitaires constituent un terrain d'expérimentation privilégié pour l'IA. À l'université de Nantes, une journée d'études organisée en février 2024 a révélé qu'un étudiant sur deux utilise désormais l'IA comme source de documentation [7]. Cette transformation des pratiques estudiantines impose aux bibliothécaires universitaires de repenser leurs services et leur accompagnement pédagogique.


Les centres de documentation universitaires observent également des mutations profondes. Une étude récente publiée dans la Revue COSSI montre que les usagers et professionnels des bibliothèques universitaires développent des regards croisés sur l'usage des intelligences artificielles génératives [8]. Cette convergence d'intérêts ouvre de nouvelles perspectives de collaboration entre les équipes documentaires et les usagers académiques.


2. Les atouts de l'IA

 **Efficacité renforcée** : En automatisant la saisie des métadonnées, la classification et le dédoublonnage, l'IA libère un temps précieux. Les documentalistes peuvent ainsi se consacrer au **conseil aux usagers**, à la **conception de stratégies documentaires** et à la **médiation numérique** — là où leur expertise crée le plus d'impact.

 **Amélioration de la qualité des services** : Grâce à l'IA, les professionnels peuvent offrir des services plus précis et personnalisés. Les moteurs de recherche sémantique comprennent mieux les intentions des utilisateurs, même lorsque leurs requêtes sont imprécises ou formulées en langage naturel. Cette amélioration de la pertinence des résultats accroît la satisfaction des usagers et renforce la valeur perçue des services documentaires.


 **Accessibilité amplifiée des collections** : L'IA élargit l'accès à l'information en rendant les fonds plus faciles à explorer et à découvrir. Les outils de transcription automatique rendent l'audio et la vidéo interrogeables, tandis que la traduction automatique abolit les barrières de langue. Résultat : des collections plus inclusives, particulièrement utiles pour les publics en situation de handicap et les non-francophones.


 **Capacités d'analyse avancées** : Les algorithmes d'apprentissage automatique permettent d'identifier des patterns et des corrélations dans de vastes corpus documentaires, ouvrant de nouvelles perspectives de recherche. Les documentalistes peuvent désormais proposer des analyses bibliométriques sophistiquées, identifier les lacunes dans les collections ou détecter automatiquement les tendances émergentes dans leur domaine d'expertise.


 **Transformation pédagogique en milieu universitaire** : Dans les bibliothèques universitaires, l'IA révolutionne l'accompagnement pédagogique des étudiants. Les professionnels développent de nouvelles compétences pour former les usagers à l'usage éthique et critique de ces outils, tout en adaptant leurs services aux nouveaux comportements informationnels. Cette évolution s'accompagne


d'une réflexion approfondie sur le rôle du bibliothécaire comme médiateur entre technologie et savoir académique [9].


3. Les défis à relever


 **Le défi de la formation et de l'adaptation** : Le bibliothécaire, en tant qu'expert en recherche d'information, doit comprendre ce qu'est l'IA, se former sur le sujet, accompagner [4] les usagers dans cette transition. Cette nécessité de formation continue représente un défi majeur pour des professionnels souvent confrontés à des contraintes budgétaires et temporelles importantes. Les établissements doivent investir massivement dans la formation de leurs équipes pour éviter la fracture numérique interne.

 **Défis spécifiques du milieu universitaire** : Les bibliothèques universitaires font face à des défis particuliers liés aux nouveaux usages étudiants. Avec 55 % des étudiants utilisant une IA générative au moins occasionnellement [10], les professionnels doivent développer de nouvelles stratégies d'accompagnement. Ils doivent concilier les besoins d'innovation pédagogique avec les exigences d'intégrité académique, tout en formant les étudiants à l'évaluation critique des sources générées par l'IA.


 **Questions éthiques et biais algorithmiques** : L'utilisation de l'IA soulève des questions éthiques complexes. Les algorithmes peuvent perpétuer ou amplifier des biais présents dans les données d'entraînement, conduisant à une représentation inéquitable de certaines communautés ou sujets. Les documentalistes doivent développer une conscience critique face à ces outils et veiller à maintenir la diversité et l'équité dans leurs pratiques professionnelles.


 **Risques de déshumanisation des services** : L'automatisation croissante des services documentaires fait craindre une perte du contact humain, pourtant essentiel dans la médiation de l'information. Le défi consiste à trouver le bon équilibre entre efficacité technologique et maintien de la dimension relationnelle qui caractérise ces métiers.


 **Dépendance technologique et pérennité** : L'adoption massive des outils d'IA crée une dépendance vis-à-vis des fournisseurs de technologie et soulève des questions sur la pérennité des données. Les établissements documentaires doivent développer des stratégies pour maintenir leur autonomie et garantir l'accès à long terme à leurs collections numériques.


 **Coûts et inégalités territoriales** : L'implémentation de solutions d'IA représente des investissements considérables en infrastructure, licences logicielles et formation. Cette réalité risque de creuser les inégalités entre grandes institutions bien dotées et petites structures locales, remettant en question l'égalité d'accès à l'information sur le territoire.


4. Les chiffres et indicateurs


 **Impact sur l'emploi dans les collectivités** : Selon une étude récente, 20 % des postes communaux sont concernés, voire très concernés, par l'IA générative. Les filières administrative et culturelle sont nettement plus impactées que les filières techniques, sociale et médico-sociale [5]. Cette statistique souligne l'ampleur de la transformation en cours dans le secteur public, où travaillent de nombreux professionnels de la documentation.

 **Données de la BnF, un exemple concret** : Les chiffres de la Bibliothèque nationale de France illustrent l'ampleur des défis et opportunités liés à l'IA dans la gestion documentaire : plus de 40 millions de documents de multiples natures (livres, manuscrits, cartes, partitions, objets, documents sonores et jeux vidéo) dans les magasins physiques de la Bibliothèque, près de 9 millions de documents numérisés et accessibles dans Gallica, 15 millions de notices dans le catalogue général, 40 milliards d'URL collectées dans les archives de l'internet [1]. Ces volumes considérables démontrent l'impossibilité de traiter manuellement de telles masses de données sans l'assistance de l'IA.


 **Évolution des compétences recherchées** : Bien que des données spécifiques aux métiers de la documentation soient limitées, les tendances générales du marché de l'emploi montrent une demande croissante pour des profils hybrides maîtrisant à la fois les compétences traditionnelles de la documentation et les nouveaux outils numériques. Les offres d'emploi mentionnent de plus en plus fréquemment la maîtrise des outils de veille automatisée, des bases de données intelligentes et des systèmes de gestion de contenu intégrant l'IA.


 **Usage de l'IA par les étudiants universitaires** : Les statistiques récentes révèlent une adoption rapide de l'IA dans les universités : malgré le succès fulgurant de l'IA, les étudiants déclarent encore à 77% utiliser les moteurs de recherche comme principale source de documentation. Pour 1 étudiant sur 2, l'IA est une source de documentation, mais seulement 2% la considèrent comme la plus importante [11]. Ces chiffres soulignent l'importance du rôle des centres de documentation universitaires dans l'accompagnement de cette transformation.


 **Transformation des pratiques dans l'enseignement supérieur** : Une étude de 2024 montre que l'usage des intelligences artificielles génératives s'observe désormais dans deux espaces universitaires complémentaires : les cours à l'université et les bibliothèques universitaires [8]. Cette double appropriation nécessite une coordination entre les services pédagogiques et documentaires pour optimiser l'intégration de ces nouveaux outils dans les parcours de formation.


 **Investissements dans la formation** : Les institutions françaises investissent massivement dans la formation de leurs professionnels. L'ENSSIB (École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques) a développé des ressources spécialisées et a mis en ligne un portail regroupant les ressources numériques disponibles sur l'intelligence [6] artificielle à destination des bibliothécaires et documentalistes.


5. Les perspectives


 **Émergence de nouveaux profils professionnels** : L'évolution technologique fait émerger de nouveaux profils hybrides : le « data librarian » qui maîtrise à la fois les sciences de l'information et l'analyse de données, l'architecte de l'information numérique qui conçoit des systèmes documentaires intelligents, ou encore le médiateur numérique spécialisé dans l'accompagnement aux outils d'IA. Ces nouveaux métiers requièrent une formation continue et une adaptation permanente aux évolutions technologiques.

 **Nouvelles missions dans les bibliothèques universitaires** : Les transformations numériques et l'intelligence artificielle redéfinissent l'avenir des milieux documentaires universitaires [12]. Les professionnels deviennent des « facilitateurs d'apprentissage augmenté », développant des services personnalisés d'accompagnement à la recherche documentaire intégrant l'IA. Cette évolution implique une redéfinition des missions traditionnelles vers des rôles de conseil stratégique et de formation aux littératies numériques avancées.

 **Vers une documentation augmentée** : L'avenir s'oriente vers une « documentation augmentée » où l'intelligence humaine et artificielle se complètent. Les documentalistes deviennent des « curateurs » de l'information, développant leur expertise dans l'évaluation critique des sources, la contextualisation de l'information et la médiation entre technologies et usagers. Cette évolution valorise les compétences relationnelles et critiques, domaines où l'humain conserve un avantage décisif.

 **Démocratisation de l'accès à l'information** : L'IA promet une démocratisation sans précédent de l'accès à l'information. Les barrières linguistiques s'estompent grâce à la traduction automatique, les contenus deviennent plus facilement découvrables, et les interfaces s'adaptent aux besoins spécifiques de chaque utilisateur. Cette évolution renforce le rôle social des professionnels de la documentation comme garants de l'égalité d'accès au savoir.

 **Collaboration internationale renforcée** : L'IA facilite la collaboration entre institutions documentaires au niveau international. Les standards de métadonnées s'harmonisent, les catalogues collectifs s'enrichissent automatiquement, et les projets de numérisation partagée se multiplient. Cette coopération mondiale transforme la profession en un réseau global d'expertise.

 **Défis environnementaux et durabilité** : L'usage croissant de l'IA soulève des questions environnementales importantes liées à la consommation énergétique des centres de données. Les professionnels de la documentation devront intégrer ces préoccupations dans leurs stratégies, privilégiant des solutions sobres en énergie et des pratiques numériques responsables.

6. Conclusion

L'intelligence artificielle transforme profondément les métiers de la documentation, créant un paysage professionnel en mutation constante. Cette transition technologique ne signifie pas la disparition des documentalistes et bibliothécaires, mais plutôt leur évolution vers de nouveaux rôles plus stratégiques et relationnels.

Les professionnels qui sauront embrasser ces changements, développer leurs compétences numériques tout en conservant leur expertise métier traditionnelle, se positionneront avantageusement sur un marché de l'emploi en transformation. L'enjeu n'est pas de résister au changement, mais de l'accompagner intelligemment pour maintenir la mission fondamentale de ces métiers : faciliter l'accès à l'information et contribuer à la diffusion du savoir dans une société démocratique.

Comme le souligne cette évolution, loin d'être une simple évolution, elle représente une transformation majeure de cet écosystème [2] documentaire. Les institutions, les professionnels et les usagers doivent s'adapter ensemble à cette nouvelle réalité, en veillant à préserver les valeurs humanistes qui fondent ces métiers essentiels à notre société de la connaissance.

L'avenir appartiendra aux professionnels capables de créer une synergie efficace entre technologie et savoir-faire humain, transformant les défis de l'IA en opportunités pour un service public documentaire renforcé et modernisé.

Références

- [1] C. Leclaire et M. Leroy-Terquem, « L'intelligence artificielle au service de la Bibliothèque et de ses usagers », BnF, janvier–mars 2021.
- [2] A. B. Diouf, « N° 110 – L'intelligence artificielle dans la gestion documentaire : nécessité de synergie efficace entre technologie et savoir-faire », septembre 2024.
- [3] ENSSIB, « IA et les métiers de l'information, de la documentation et des bibliothèques : Cerner le sujet », LibGuide, 2025.
- [4] L. Bizien, « La lettre de veille de septembre : questionner l'intelligence artificielle », *Lab & Doc*, octobre 2024.
- [5] B. Texier, « Collectivités : quels sont les métiers impactés par l'intelligence artificielle ? », *Archimag*, avril 2024.
- [6] H. Girard, « Une bibliothèque en ligne sur l'IA pour les bibliothécaires et les documentalistes », *La Gazette des communes*, février 2025.
- [7] Bibliothèque universitaire de Nantes, « Retour sur la Journée d'études : ce que l'Intelligence Artificielle change à l'Université », février 2024.
- [8] A. Zeller et E. Chevry-Pebayle, « Usage des intelligences artificielles génératives à l'université : regards croisés entre usagers et professionnels des bibliothèques universitaires », *Revue COSSI*, n° 13, 2024.
- [9] B. Texier, « L'intelligence artificielle au service des bibliothèques universitaires », *Archimag*, mars 2020.
- [10] M. Dessaux, « Compilatio : "Un usage de ChatGPT très surévalué par les enseignants" », *Campus Matin*, décembre 2023.
- [11] Compilatio, « L'IA dans l'enseignement : résultats détaillés d'une enquête où étudiants et enseignants confrontent leurs regards », novembre 2023.
- [12] R. Savard, « Transformation numérique et intelligence artificielle : quel avenir pour les milieux documentaires ? », *Documentation et bibliothèques*, vol. 70, n° 3, p. 4, juillet–septembre 2024.

documentaliste : crise ou transformation du métier ?

Sous l'impulsion très forte de la société, des médias et des technologies de l'information, les métiers de l'information et de la documentation connaissent des changements et adaptations constants, à l'instar d'autres métiers liés à ce domaine. Voici plusieurs débats et tendances d'évolution.

des signes annonciateurs de changements des métiers de l'information et de la documentation sont déjà visibles depuis plusieurs années.

la dénomination du métier

Parmi ces signes, le terme de « *documentaliste* » ne semble plus être adéquat et recouvre des activités de plus en plus diverses. Le débat sur la dénomination du métier est loin d'être nouveau : les formations (à l'IUT, à l'université ou dans les écoles privées spécialisées), les offres d'emploi (Biblioemplois, APEC... [1]) utilisent toujours ce terme (2), qui est reconnu par les employeurs. Les répertoires officiels des métiers, comme Rome (Répertoire opérationnel des métiers et des emplois de Pôle emploi), le signalent d'ailleurs toujours. L'Association des professionnels de l'information et de la documentation

(ADBS) a remis à jour son « *Référentiel des métiers* » (3) en juillet 2023, sous la forme de fiches dans lesquelles le métier de documentaliste figure avec un certain nombre d'autres professions liées.

En ce qui concerne les statistiques officielles, le métier de documentaliste n'est pas très présent. On ne peut donc disposer que d'estimations, notamment de celles de l'Éducation nationale pour les professeurs documentalistes, dont le nombre s'élève à 12 000.

manque de représentativité

Un autre signe est celui du défaut de la représentativité du métier : si les professions de bibliothécaire et d'archiviste sont bien représentées, avec plusieurs associations qui prennent position et réagissent pour défendre leurs membres, les documentalistes le sont principalement au travers de réseaux documentaires qui organisent des journées spécialisées ou des formations. Les réseaux Prisme (5) ou le RNDH (6) sont dynamiques, il en existe d'autres dans le domaine juridique ou économique. Cette désaffection au plan national a déjà pu être constatée au plan international lorsque la Fédération internationale de l'information et de la documentation (FID) a été intégrée dans un groupe de travail de la Fédération internationale des associations et institutions de bibliothèques (Ifla), aujourd'hui la Section Knowledge Management (7), ce qui est assez significatif.

l'édition et la presse professionnelle en berne

Un troisième signe est la disparition progressive de l'édition et de la presse professionnelle documentaire. Dynamique

pendant plusieurs dizaines d'années, avec notamment la collection « *Bibliothèques* », créée par Martine Poulain aux Éditions du Cercle de la Librairie, et la publication de nombreux titres de référence, les ventes, semble-t-il, trop faibles ont eu raison de cette collection, au grand dam de nombreux professionnels (8). Les Éditions de l'ADBS ont, elles, disparu, bien qu'un accord ait cependant été signé avec les éditions belges De Boeck. D'autres maisons d'édition ont, en partie, pris la relève, telles les éditions Klog, C&F Éditions, Fyp, ou encore Iste Éditions, et les Presses de l'Enssib publient des titres qui concernent aussi les documentalistes. Au niveau des revues professionnelles, seule la revue *Archimag* évoque régulièrement, à nos yeux, des thématiques parlantes aux documentalistes de terrain. Ce bilan dressé peut apparaître négatif, et il l'est certainement. Pourtant, observant ce métier depuis plusieurs dizaines d'années, les apparences sont, selon moi, trompeuses. Et crier à la disparition des documentalistes est sans fondement. À l'image de la société et du monde du travail, ainsi que d'autres professions, les documentalistes se sont adaptés, ont mis leurs compétences techniques et de gestion au service d'autres emplois. Ils ont évolué et progressé d'une manière inattendue. Les quelques paragraphes qui suivent démontrent comment et vers quoi.

si les postes disparaissent, les besoins perdurent

En premier lieu, il faut souligner que les centres de documentation existent toujours (dans l'administration, les départements, les ministères et dans certaines grandes entreprises). Ils sont loin d'avoir disparu et remplissent leur fonction. Leur

dénomination change pour s'adapter à l'ère du temps : ils deviennent des services de veille ou de gestion des connaissances, des laboratoires d'information (l'abréviation « lab » est très usitée) ou des « cellules », des « capsules » et parfois des « hub ». Le plus important n'est pas là : ce qui compte, c'est bien sûr la pratique de techniques et d'un métier qui s'apprend toujours en IUT ou à l'université. Et si certaines entreprises ne recrutent plus de documentalistes, ou n'ont plus de service de documentation, les coûts sous-jacents à la demande documentaire

se développe : bibliothèque, documentation, archives, et documentation électronique sont de plus en plus souvent gérées par une seule entité. De même, la fonction documentaire peut évoluer en fonction des projets mis en place : un nouvel intranet, un dépôt d'archives, des formations à mettre en place (ayant trait à l'information, aux réseaux sociaux, à l'intelligence artificielle...). La personne responsable des médias sociaux de l'entreprise est d'ailleurs souvent un ou une professionnel-le de l'information en tant

souvent appel au brainstorming, s'en rapproche, et la gestion de projet est de plus en plus privilégiée : d'ailleurs, les offres d'emploi demandent explicitement un ou une chef-fe de projet documentaire et non pas un-e documentaliste.

En dernier lieu, il est essentiel de parler des technologies de l'information qui évoluent à grands pas et transforment naturellement les métiers de l'information. Ces technologies sont intégratives et visent à unifier les services et les prestations documentaires, à l'image des plateformes de services et des portails d'information. Au sein même des services de documentation, ou dans la manière de rechercher et d'utiliser la documentation, les méthodes changent et suivent en cela les moteurs de recherche et leurs algorithmes. Les développements à venir de l'intelligence artificielle pourront certainement servir la documentation et la recherche d'information. Ce bilan du métier de documentaliste est certes contrasté, mais il est loin d'être négatif. De nombreuses pistes d'avenir sont lancées. ■



« les documentalistes ont évolué et progressé d'une manière inattendue »

Jean-Philippe Accart

Jean-Philippe Accart

de leurs collaboratrices et collaborateurs ne disparaissent pas pour autant. Plusieurs études récentes réalisées par des cabinets de conseil montrent que la plupart des cadres et employés perdent une journée par semaine à trouver l'information qui leur est nécessaire (9). Le recours à des documentalistes indépendants pallie ce genre de problème : ils et elles travaillent alors sur des missions spécifiques, telles que les recherches d'information ponctuelles, l'élaboration de produits documentaires ou encore la prise en charge de projets.

s'adapter et saisir les opportunités

En second lieu, la polyvalence des fonctions au sein d'une même organisation

que « *community manager* ». Il y a donc pléthore de possibilités offertes aux documentalistes pour évoluer au sein de leur organisation, à condition de savoir s'adapter et saisir les opportunités.

un management et des technologies en évolution

En troisième lieu, les méthodes de management évoluent fortement et renouvellent, par là même, le métier. Pour preuve, le « *management agile* », qui permet de passer outre les hiérarchies trop pesantes en associant des personnes qualifiées autour d'une thématique bien précise au sein d'une même institution : il s'agit de faire avancer une idée, un concept. Le « *design thinking* », qui fait

(1) Biblioemplois — les offres d'emploi contractuel en bibliothèque :

→ biblioemplois.wordpress.com

APEC :

→ www.apec.fr

(2) L'École de bibliothécaires documentalistes (EBD) de l'Institut catholique de Paris (ICP) a adopté la dénomination « *médiateur numérique* ».

(3) Mise jour du référentiel des métiers, ADBS :

→ www.adbs.fr/groupe/mise-a-jour-du-referentiel-292552

(4) Cité dans « *Le Métier de documentaliste* », Jean-Philippe Accart, Paris, Ed. du Cercle de la Librairie, 2023.

(5) Réseau Prisme :

→ www.documentation-sociale.org

(6) Réseau national des documentalistes hospitaliers (RNDH) :

→ mdh.fr

(7) → www.ifla.org/fr/units/kml/

(8) Cité dans « *Le Métier de documentaliste* », Jean-Philippe Accart, Paris, Ed. du Cercle de la Librairie, 2023.

(9) Cité dans « *Le Métier de documentaliste* », Jean-Philippe Accart, Paris, Ed. du Cercle de la Librairie, 2023.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Définition	Constitue et actualise un fonds documentaire et des outils de recherche adaptés aux besoins des demandeurs d'information et des utilisateurs potentiels. Effectue des recherches thématiques et une veille documentaire
Correspondances avec les autres répertoires	<ul style="list-style-type: none"> • ROME – K1601 : <u>Gestion de l'information et de la documentation</u> • RIME – FP2ADM05 : <u>CHARGÉE/CHARGE DE LA GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES</u> • FPH – 40M30 : <u>Documentaliste</u>

PROXIMITÉ ENTRE MÉTIERS

Métiers envisageables	<ul style="list-style-type: none"> • Bibliothécaire • Archiviste
------------------------------	--

CONTEXTE D'EXERCICE

Facteurs d'évolution	<p>Évolutions économiques, sociales, sociétales et environnementales</p> <ul style="list-style-type: none"> • Évolution des comportements et des pratiques d'accès à l'information des usagers (nomadisme, etc.) • Évolution du rôle des usagers, coproducteurs de services et de produits <p>Évolutions organisationnelles et managériales</p> <ul style="list-style-type: none"> • Montée en puissance de la dématérialisation • Évolution des modes de conservation (stockage), de traitement et de diffusion de l'information (documentaire), en pleine convergence avec les métiers de bibliothécaire et d'archiviste • Besoin de filtrage, d'évaluation de la qualité et de valeur ajoutée • Développement de dispositifs d'information interne <p>Évolutions techniques et technologiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement des réseaux et des ressources d'information électroniques • Ouverture des données publiques (open data) et nouveaux modes d'acquisition des données
Types d'employeurs et services d'affectation	<ul style="list-style-type: none"> • Région, département, structure intercommunale, commune • Généralement rattaché à un service, ou à la direction des affaires générales
Conditions d'exercice	<p>Conditions générales</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travail en bureau, au sein d'un centre de documentation et de recherche • Horaires de travail irréguliers <p>Facteurs de pénibilité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adaptabilité aux usagers avec risques de tension
Relations fonctionnelles	<ul style="list-style-type: none"> • Relations directes avec les usagers et les différents services de la collectivité • Échanges d'informations avec les autres documentalistes • Échanges d'informations avec les associations, administrations et réseaux professionnels

	<ul style="list-style-type: none"> • Coopération avec les institutions culturelles et d'enseignement pour la recherche d'informations documentaires • Relations avec les partenaires extérieurs (libraires, associations, etc.)
Moyens techniques particuliers	• Logiciels spécialisés de gestion documentaire, technologies de l'information et de la communication
Spécialisations	• Par type de spécialités documentaires (secteur d'activité, usagers)

CORRESPONDANCES STATUTAIRES

Cadres d'emplois indicatifs	<ul style="list-style-type: none"> • Bibliothécaires territoriaux (catégorie A, filière Culturelle) • Assistantes et assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques (catégorie B, filière Culturelle)
Condition d'accès	• Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

ACTIVITÉS ET COMPÉTENCES TECHNIQUES

ACTIVITÉS

- › Élaboration de la politique documentaire
- › Construction et administration d'un système documentaire
- › Gestion et traitement de l'information
- › Élaboration de services et de produits documentaires
- › Veille et recherche documentaire
- › Pilotage et animation de la fonction documentation

COMPÉTENCES ASSOCIÉES

SAVOIR-FAIRE

- › **Élaboration de la politique documentaire**
 - Identifier les usagers des services documentaires
 - Analyser et anticiper les besoins d'information des usagers internes ou externes
 - Prioriser et programmer les services et produits documentaires en réponse aux besoins et usages
 - Élaborer et mettre en œuvre une politique d'acquisition de ressources
 - Évaluer et acheter des prestations documentaires
 - Mettre en place des stratégies de promotion et de communication des prestations documentaires
- › **Construction et administration d'un système documentaire**
 - Concevoir, acquérir, paramétrer et administrer un système documentaire informatisé
 - Administrer les contenus du système documentaire : établir les règles d'indexation et les règles d'écriture, suivre la qualité et la complétude des données
 - Concevoir, acquérir et mettre en œuvre des outils de veille, de diffusion, de publication et de partage de l'information
 - Concevoir une organisation structurée de l'information sur un portail de ressources
 - S'assurer de l'adéquation entre les systèmes et applications et l'évolution des besoins et des technologies
- › **Gestion et traitement de l'information**
 - Évaluer, acquérir, traiter et structurer l'information
 - Élaborer et mettre en œuvre des langages documentaires : thesaurus, listes d'autorité, plan de classement, ontologies, etc.
 - Organiser la pérennité et la bonne conservation des documents
- › **Élaboration de services et de produits documentaires**
 - Concevoir et réaliser des produits et des services d'information
 - Rédiger et publier des contenus sur le web
 - Organiser et diffuser des ressources sur un intranet ou site web
- › **Veille et recherche documentaire**
 - Repérer, sélectionner, évaluer les sources d'information
 - Réaliser une recherche documentaire

- Effectuer une veille documentaire en lien avec les besoins des usagers

› Pilotage et animation de la fonction documentation

- Accompagner et former à la recherche documentaire
- Animer des réseaux d'usagers ou de contributeurs
- Conseiller la collectivité et les usagers dans la gestion de l'information et de la documentation
- Établir des procédures de travail partagées avec des partenaires internes
- Gérer la documentation des projets de la collectivité

SAVOIRS

› SAVOIRS SOCIOPROFESSIONNELS

- Méthode d'évaluation des ressources documentaires
- Offre documentaire
- Marketing documentaire
- Logiciels métier
- Bases de données documentaires
- Démarche qualité en matière documentaire
- Cadre réglementaire du droit de l'information, des images et de l'image, droits d'auteur
- Principes et méthodes de la veille documentaire
- Description bibliographique, typologie des documents, normes et formats de description, traitement des images fixes et animées
- Techniques de résumé et d'indexation
- Structuration de l'information
- Systèmes de classifications
- Principe de l'ingénierie linguistique
- Principe du web sémantique
- Principes de la gestion des connaissances
- Principes et méthode du records management électronique
- Principes d'ergonomie visuelle appliquée au web
- Organisation et structuration des informations sur un site web/Intranet
- Typologie de ressources, acteurs du domaine, réseaux documentaires
- Méthodes d'évaluation des sources d'information
- Méthodologies et stratégies de recherche

› SAVOIRS GÉNÉRAUX

- Organisation et missions de la collectivité
- Outils de publication et de communication
- Principes du travail collaboratif et coopératif
- Architecture de l'information, ergonomie du web (portail)
- Techniques de résumé et de note de synthèse

ACTIVITÉS TRANSVERSES

CONCEPTION ET CONDUITE DE
PROJET

› Maîtrise d'œuvre de projets

ORGANISATION ET ENCADREMENT

› Management de proximité

GESTION ADMINISTRATIVE,
JURIDIQUE, COMMANDE PUBLIQUE

› Mise en œuvre et suivi administratif, juridique, commande publique

GESTION BUDGÉTAIRE ET
FINANCIÈRE

› Gestion des procédures budgétaires, financières et comptables

ÉVALUATION - QUALITÉ - CONTRÔLE

› Contrôle de la qualité des services rendus

INFORMATION - COMMUNICATION -
CONCERTATION

- › Promotion de l'action publique et communication
- › Organisation et animation des relations à la population

[VOIR LE DÉTAIL DES ACTIVITÉS DANS LE RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS TRANSVERSES](#)

Bibliothécaire, documentaliste et data : vers un nouveau métier ?

archimag.com - Philippe Nieuwbourg – 23 septembre 2025

Infothécaire... Infotaliste...? Doit-on accompagner de nouveaux substantifs la modernisation de nos métiers historiques de bibliothécaire et de documentaliste ?



Nos documentalistes et bibliothécaires, qu'ils se renomment infothécaires et infotalistes ou pas, n'ont d'autres choix que de se remettre en question (Freepik).

Commençons par revenir à l'étymologie. Les livres étaient une forme unique de transmission de l'information. La notion de document a permis d'y adjoindre des supports moins formels, tels que des lettres, des contrats ou des ordres. Mais, aujourd'hui, et c'est l'origine de notre réflexion, une partie importante du savoir ne réside pas dans des documents (numériques ou pas), mais dans des fichiers, des bases de données, ou encore dans les fameux vrac numériques, espaces plus ou moins organisés, mais porteurs de valeur.

Cartographier les livres ou les documents n'est plus suffisant. Dans un monde idéal, toutes les données seraient contextualisées et donc transformées en informations. Sommes-nous capables de recenser et d'interroger l'ensemble des données ou devons-nous limiter notre compétence aux informations ? De la réponse à cette question naîtra le choix de data- ou de info-.

La question du suffixe subsiste

Le suffixe -thécaire se réfère à une "thèque", qui vient du grec et désigne un lieu où sont conservées des collections, comme une bibliothèque, une cinémathèque, une ludothèque ou... une infothèque (Définition proposée par le Larousse : Portail, centre d'information et de documentation multimédia.). Appliqué à nos "data warehouse", "data lake" ou "data lakehouse", aux noms, certes, poétiques, mais manquants d'ancrage historique, nous pourrions substituer le terme de "datathèque" (il serait d'ailleurs plus adapté de parler de "captathèque", car les données n'ont pas été "données", mais "captées" ; il s'agit cependant d'une autre histoire étymologique que nous n'aurons pas le loisir d'aborder ici). Les data étant contextualisées, complétées de métadonnées, le terme d'infothèque sera encore plus pertinent, même s'il conduit à éliminer de notre perspective les données qui n'auraient pas été transformées en informations.

Cela peut sembler un détail, mais tous les fichiers de données mal référencés, dont les contenus ne sont pas ou mal décrits, les métadonnées inexistantes, et les vracs numériques qui inondent nos serveurs partagés seraient exclus d'une infothèque, mais inclus dans une "datathèque". Pour mieux comprendre la différence entre ces deux niveaux, reportez-vous à la norme ISO 24143 sur la gouvernance des informations, qui précise les définitions.

Un "lieu", l'infothèque, et un métier ?

Restons-en à notre infothèque, mentionnée dans quelques pages web, qui doivent se sentir bien seules ! La personne responsable de sa gestion est donc, logiquement, un ou une "infothécaire". ChatGPT m'en donne une définition forte à propos : "professionnel responsable de la curation, de la classification, de la documentation et de la mise à disposition des informations dans une organisation. Il agit à la croisée des chemins entre archivage, gouvernance des métadonnées, gestion de la qualité et valorisation des données, dans un rôle à la fois technique, éthique et informationnel". Il me semble qu'elle décrit parfaitement ce nouveau rôle, appliqué aux informations.

Au risque de bousculer un peu les professionnels les plus expérimentés, le bibliothécaire et le documentaliste doivent endosser les évolutions linguistiques de leurs fonctions. Certains bousculent les codes, comme Sébastien Dupré, documentaliste au Cirad, à Montpellier, qui aime à se qualifier lui-même de "bibliotaliste" et de "documenthécaire". Deux termes que les évolutions récentes rendent de plus en plus perméables. Historiquement, le bibliothécaire est généraliste, mais il peut aussi avoir la charge d'une collection spécialisée. Quant au documentaliste, il étend ses fonctions à l'analyse, à la mise en perspective et la production d'un contenu.

Et voici venir un nouvel acteur : l'analyste de données ou scientifique de données ! Sa fonction ? Analyser des données, leur donner de la profondeur, les commenter, et produire des contenus informationnels. Le voici donc en recouvrement partiel avec le documentaliste ou l'infothécaire, s'ils s'intéressaient plus aux informations. Rien de grave, en soi. Mais beaucoup de professionnels de l'information regrettent que leurs professions ne soient plus "à la mode" et attirent moins, tout en étant mal rémunérées. Du côté des analystes de données, c'est l'inverse : on en manquerait de plusieurs milliers et leurs salaires affichés font souvent rêver.

Cycle de vie	Bibliothécaire	Documentaliste	Analyste de données	Commentaires	Infothécaire ou infotaliste
Collecte	● pour les livres	● pour les documents	✘	L'analyste de données n'a pas la maîtrise des sources de données qui, souvent, viennent de l'informatique	Il maîtrise les fonctions de collecte de documents et de données
Stockage	● pour les livres	● pour les documents	✘		Il assure, en liaison avec l'informatique, la conservation des informations
Référencement	● pour les livres	● pour les documents	✘ malheureusement	La maîtrise par le documentaliste du processus de référencement est un énorme atout	Les professionnels du document ont tant à enseigner aux informaticiens sur le sujet!
Recherche	● pour répondre à une demande de ses publics	● pour répondre à une demande de son commanditaire	● pour les informations	L'analyste de données n'est pas formé à la recherche documentaire	Rechercher dans les données, structurées ou non, est un savoir-faire à développer
Analyse	✘	●	●	Peut-être l'analyste de données a-t-il une compétence mathématique légèrement supérieure	Extraire l'information pour la comprendre
Présentation/ production de contenu	✘	● sous forme de contenu rédigé et illustré	● sous forme de tableaux et graphiques	Le documentaliste maîtrise toutes les formes de contenu	Présenter sous forme rédigée ou multimédia

● Oui ✘ Non

Doit-on fusionner les métiers ? En inventer un nouveau ?

Posons la question sans a priori. Et alignons les trois métiers, pour constater qu'ils ont plus de points communs que de différences. Leur fusion intelligente nous conduit à définir les rôles de "l'infothécaire" ou de "l'infotaliste".

Aux États-Unis, le "data librarian" prend position

N'allons pas copier les Américains en tout, mais reconnaissons qu'ils sont parfois plus souples face à l'évolution. Dès 2018, Eric Johnson publiait un livre "Working as a data librarian", divisé en huit chapitres et structuré suivant le cycle de vie de la donnée : modélisation de bases de données, collecte et enrichissement de données, recherche et interrogation, visualisation et présentation. Aujourd'hui, au moins mille personnes disposent d'un profil LinkedIn mentionnant cette fonction et de nombreux postes sont ouverts dans le monde entier.

Pour notre bibliothécaire ou documentaliste français, cela passe par une ouverture à ces nouveaux métiers, par l'acquisition de nouvelles connaissances, ainsi que par la maîtrise d'outils. S'il est un spécialiste des logiciels de gestion de bibliothèques et de Ged, il devra découvrir les bases de données, les systèmes de catalogage de métadonnées, les outils de requête et les logiciels de présentation, tels que PowerBI, Tableau ou Qlik.

Certaines de ces nouvelles tâches lui seront facilitées par l'intelligence artificielle (IA) générative. Éduqués sur des bases de connaissances internes et externes, les grands modèles de langage (LLM) assisteront dans la sélection des données, mais également dans leur présentation. Leurs capacités de rédaction challengeront la productivité de nos professionnels actuels. Tirillés entre les progrès de l'IA générative et les compétences des analystes de données, nos documentalistes et bibliothécaires, qu'ils se renomment infothécaires et infotalistes ou pas, n'ont d'autres choix que de se remettre en question. Ils ont toutes les cartes en main ; parfois ne manque à certains que la volonté...

larousse.fr

⇒ **adaptabilité**

nom féminin

- **Capacité de s'adapter à de nouveaux milieux ou à de nouvelles situations.**

(...)

⇒ **adaptation**

Du latin médiéval adaptatio (de ad, « à », et aptare, « ajuster »)

- **Action d'adapter, d'approprier ou d'ajuster**
- **Capacité des organismes vivants (individus ou espèces) à répondre aux contraintes liées aux conditions et modifications de leur environnement à ajuster leur fonctionnement ou celui d'une de leurs composantes aux variations de leur milieu.**

DOCUMENT 8



Le 5 septembre 2025

- Invitation aux Journées d'Étude d'Interdoc, les 16 et 17 octobre 2025 - Sujet : l'information et les médias

Le Conseil d'Administration est heureux de vous convier aux Journées d'Études 2025.

Lieu : **CNFPT Ile-de-France - 145 Avenue Jean Lolive, 93500 PANTIN (en présentiel uniquement)**
Arrivée souhaitée à partir de 9h15 pour partager un temps de convivialité.

Jeudi 16 octobre

9h15 Accueil

9h45 Projection-débat du film documentaire *What a Fantastic Machine* : on interrogera la place de l'image, entre manipulation, fake news, comportements en ligne... un bon point de départ pour discuter de notre rapport à l'information.

12h45 Déjeuner (possibilité de déjeuner au CNFPT **sur réservation**)

14h15 Ateliers "FakeOff" : les coulisses de l'info et des intox

Vendredi 17 octobre

9h00 Kaltoum Mahmoudi, enseignante-chercheuse en sciences de l'information (Université de Lille), interviendra sur l'éducation critique aux médias

10h30 Pause

10h45 Nicolas Gauvrit, mathématicien, psychologue et chercheur en sciences cognitives (Université de Lille), explorera les rouages de notre cerveau face à l'info (biais cognitifs et autres illusions mentales)

12h45 Déjeuner (possibilité de déjeuner au CNFPT **sur réservation**)

Vous devez impérativement [vous inscrire en ligne](#), soit **avant le 30 septembre** si vous souhaitez déjeuner au CNFPT, soit **jusqu'au 8 octobre**, mais sans réservation de repas. Vous recevrez un mail de confirmation (pensez à regarder dans vos spams).

Ces journées sont gratuites pour les adhérents Interdoc « à jour de leur cotisation 2025 ». Pour les non-adhérents (20 places maxi) : jeudi 16/10 (journée complète) → 50 euros / Vendredi 17/10 matin → 25 euros.

Les repas sont à la charge des participants (adhérent ou non-adhérent).

Le règlement se fait par virement à l'association, au plus tard le 15/10/2025 (facture acquittée à compter du 20/10/2025).

Bien cordialement et au plaisir de vous retrouver,

Geneviève VAZETTE
Présidente de l'association